

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de Valgelon-La Rochette

### Objet

#### RESSOURCES HUMAINES

Création d'un emploi  
permanent d'attaché  
principal et suppression d'un  
emploi permanent d'attaché

---

Date de convocation  
18 août 2021

---

Date d'affichage  
19 août 2021

---

Nombre de conseillers en  
exercice : 29

Nombre de présents : 18

Nombre de votants : 26

Exprimés : 26

Le vingt-quatre août deux mil vingt un à dix-neuf heures et trente minutes  
En séance publique, sous la présidence de Monsieur David ATES, Maire  
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie,

**Présents :** ATES David - VERNEY Pierre - ATES Emmanuelle -  
GUILLAUME Olivier - DONJON Jacky - MONTEL Thierry - FUENTES Lionel  
- FOUCHER Guillaume - SCHOERLIN Christophe - YSARD JACOB  
Florence - PIBOULEU Carine - GLAREY Gilles - DUTHEIL Christophe -  
VANACKERE Elodie - GAZZA Mathilde - DEBAUGE Jean-Marc - GARCIA  
Fabien - LAINÉ Delphine

**Procurations :** REBATEL Nathalie à ATES Emmanuelle - GACHET Jacky à  
DONJON Jacky - FONTAINE Christine à MONTEL Thierry - ALVES DIAS  
Morgane à DEBAUGE Jean Marc - COMMUNAL Sarah à ATES David -  
BORDIER Céline à GAZZA Mathilde - GONTARD Annie à GARCIA Fabien -  
BONNOT Laurent à LAINÉ Delphine

**Excusés :** CORTES ROUX-LATOIR Véronique - BENGRIBA Jean-Claude -  
FIELBARD Virgile

Monsieur Jean-Marc DEBAUGE a été élu secrétaire de séance.

Monsieur Christophe DUTHEIL informe l'assemblée que conformément à  
l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou  
établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de  
l'établissement. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des  
emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Compte tenu du recrutement d'un agent ayant le grade d'attaché principal  
pour le poste de Directeur général des services il convient d'adapter le  
grade ouvert actuellement. C'est pourquoi le Maire propose donc à  
l'assemblée :

- La suppression de l'emploi d'attaché à temps complet pour le poste  
de Directeur général des services, et
- La création d'un emploi d'attaché principal à temps complet pour le  
poste de Directeur général des services à compter du 1er octobre 2021.

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions  
statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles  
3 - 2 et 3 - 3

Vu le tableau des emplois

Vu l'avis favorable du Comité technique réuni le 17 août 2021

Mairie  
1 Place Albert Rey - La Rochette - 73110 Valgelon-La Rochette  
Tél. 04 79 25 50 32 - Fax : 04 79 25 78 25  
E-mail : mairie@valgelon-la-rochette.com  
[www.valgelon-la-rochette.com](http://www.valgelon-la-rochette.com)

Le Conseil municipal après en avoir délibéré,

- APPROUVE la suppression d'un emploi permanent d'attaché
- APPROUVE la création d'un emploi permanent d'attaché principal à compter du 1er octobre 2021
- MODIFIE ainsi le tableau des emplois

Direction générale					
EMPLOI	GRADE(S) ASSOCIE(S)	CATEGORIE	Ancien effectif	Nouvel effectif	Durée hebdomadaire
DGS	Attaché	A	1	0	TC
	Attaché principal	A	0	1	TC

CONTRES(S)	ABSTENTION(S)	NE PREND PAS PART AU VOTE	POUR(S)
0	0	0	26

Tous les membres présents ont signé au registre.  
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,  
David ATES



Accusé de réception en préfecture  
073-200086882-20210824-De20210602-DE  
Date de réception préfecture : 01/09/2021